



HAL
open science

L'émergence d'une architecture animaliste

Mathias Rollot

► **To cite this version:**

Mathias Rollot. L'émergence d'une architecture animaliste : Accompagner la cohabitation urbaine. Paris Animal : Histoire et récits d'une ville vivante 2023, Editions du Pavillon Arsenal, pp.216-223, 2023, 978-2-35487-072-0. hal-04056882

HAL Id: hal-04056882

<https://hal.science/hal-04056882>

Submitted on 3 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Siège de l'AP-HP, hôpital Saint-Antoine, Paris 12^e, ChartierDalix, architectes, 2022.

Le mur biodiversitaire* de 390 m², paroi en béton vivante qui ceinture le bâtiment et le jardin-colline, intègre une couche de substrat continue depuis la pleine terre au sol jusqu'au jardin en couverture.

© Camille Gharbi / ChartierDalix.

L'ÉMERGENCE D'UNE ARCHITECTURE ANIMALISTE

Accompagner la cohabitation urbaine

Mathias Rollot

Architecte,
Docteur en architecture,
Enseignant-chercheur
à l'Ensa de Grenoble

Il se raconte que l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris en avril 2019 aurait fait fuir les faucons qui y nichaient et que ceux-ci auraient trouvé refuge dans une aile en rénovation du Louvre, tout proche. Les animaux étant protégés, un large pan du chantier de rénovation du musée s'en est trouvé impacté. Plus récemment, c'est l'emballage de l'Arc de triomphe par Christo qui aurait pris du retard en raison de la nidification des mêmes faucons, empêchant formellement le recouvrement du monument à ces dates. Et, bien sûr, en mille autres endroits encore, des épisodes similaires témoignent de la manière dont l'animal protégé gêne, perturbe, dérange l'architecture, des phases d'étude à celles de chantier et à l'usage des édifices. L'animal, pourtant, ne pourrait-il être considéré comme une opportunité, un stimulant, voire un usager de l'architecture? Réglementations écologiques et exigences architecturales sont-elles condamnées à s'opposer?

La considération de l'animal et les débats au sujet de son traitement par l'humain ne datent pas d'hier. Tout au contraire: il suffit de relire Pythagore, Aristote ou Plutarque¹ pour s'apercevoir qu'aussi loin que l'on remonte dans l'histoire de la pensée occidentale, on y trouve des éléments qui alimentent la discussion sur les relations entre animaux humains et non humains. En 1999 cependant, quelques universitaires observent que «le respect du bien-être des animaux est en passe de devenir une demande sociale majeure», voire «prioritaire²». Force est de constater en effet qu'un «tournant animal» a été opéré sur la question au début du XXI^e siècle, non seulement au sein de la société civile et du grand public, mais aussi dans des champs spécialisés

1. Plutarque, *Manger la chair. Traité sur les animaux*, traduction d'Amyot, Paris, Payot et Rivages, 2002.

2. Isabelle Veissier et al., «Les méthodes d'appréciation du bien-être des animaux d'élevage», *Productions animales*, vol. 12, n° 2, avril 1999, p. 113-121.

3. Voir «Un "tournant animaliste" en anthropologie?», colloque international sous la direction de Philippe Descola, Paris, Collège de France, 22-24 juin 2011.

4. Née dans la seconde moitié des années 1970, la discipline juridique du «droit de l'animal» ou «droit animal» s'est rapidement développée depuis, jusqu'à être aujourd'hui présente dans plus de cent vingt-neuf universités rien qu'aux États-Unis. En France, une avancée majeure a été opérée le 17 février 2015, avec une révision du Code civil: l'animal y est désormais considéré comme «un être vivant doué de sensibilité» (et non plus comme un «bien meuble»). Pour une histoire du développement du droit de l'animal, voir notamment l'article du juriste Jean-Marc Neumann, «Le droit des animaux», in Karine Lou Matignon (dir.), *Révolutions animales. Hommes et animaux un monde en partage*, Paris, Les liens qui libèrent, 2019, p. 452-457.

5. Voir Corine Pelluchon, *Manifeste animaliste. Politiser la cause animale*, Paris, Alma Édition, 2017.

6. Le Parti animaliste français a été officiellement fondé en mars 2016, à la suite de sept autres partis politiques animalistes en Europe (Pays-Bas, Espagne, Angleterre, Portugal, Suède, Allemagne, Chypre), essentiellement sous l'impulsion du Parti pour les animaux néerlandais, fondé en 2002 à l'initiative de Marianne Thieme, qui l'a dirigé de 2002 à 2019. À l'échelle européenne, les animalistes sont présents au Parlement européen depuis juin 2014 et sont en lien avec des groupes de lobbying tels que l'Eurogroup for Animals. Depuis 2016, d'autres pays ont également fondé un Parti animaliste: Turquie, Danemark, Italie, Autriche...

7. Aurélie Choné et al., *Les études animales sont-elles bonnes à penser? Repenser les sciences, reconfigurer les disciplines*, Paris, L'Harmattan, 2020. Voir aussi Émilie Dardenne, *Introduction aux études animales*, Paris, PUF, 2020.

* ChartierDalix en partenariat avec le MNHN (laboratoire Cesco) et Ensa Paris Malaquais (laboratoire GSA). Ce système a fait l'objet d'un brevet mis au point avec l'entreprise CBC.

aussi variés que l'anthropologie³, le droit⁴, la philosophie⁵ ou encore la politique⁶ – l'ensemble croisé de ces domaines constituant désormais ce qu'il est convenu d'appeler les « études animales⁷ » (*animal studies*). En quoi l'architecture pourrait-elle être concernée par un tel « tournant » ? Une architecture capable de considérer l'animal autre qu'humain serait-elle envisageable ?

En mettant en lumière quelques projets réalisés dans le Grand Paris et dans différents pays, l'idée est ici de présenter une « architecture animaliste » qui ne serait pas une utopie mais un fait relevant du contemporain. En tant que branche de « l'animalisme » – un mouvement qui inclut d'ores et déjà des ramifications philosophiques, juridiques, politiques et artistiques –, le concept d'architecture animaliste pourrait s'avérer utile pour témoigner des diverses démarches engagées sur la voie d'une architecture « non anthropocentrée », qui prend réellement en considération⁸ le vivant non humain, c'est-à-dire qui l'envisage autrement que comme une pure contingence extérieure, sans rapport avec la discipline et l'édifice, et donc sans conséquence pour l'architecte en tant qu'individu et corps social. Nous ne pouvons plus poursuivre le débat sur « l'habiter » tout en continuant à refuser de voir que nous cohabitons, au sein de la biosphère, avec une infinie multitude d'agents non humains qui, non seulement, sont des configureurs actifs de milieux mais aussi des sujets moraux engageant pleinement nos actes. Sortir du mythe de la « distinction humaine » revient à rompre avec la gestion des espaces naturels et des services écosystémiques qu'ils pourraient nous rendre ; c'est considérer que nous pourrions avoir des devoirs à l'égard du non-humain pour la seule raison qu'il possède une valeur intrinsèque inaliénable, quels que puissent être les usages ou les intérêts que nous lui trouvons. Ce que le militant écologiste Peter Berg formulait très clairement dès 1986 : « [...] le lieu dans lequel vous vivez est vivant, et vous faites partie de sa vie. Quelles sont alors vos obligations à son sujet, quelle est votre responsabilité vis-à-vis du fait que ce lieu vous accueille et vous nourrit ? Qu'est-ce que vous allez faire concrètement pour lui rendre la pareille⁹ ? » Nous aurions tort de voir dans ces engagements « désanthropocentriques » pour l'architecture des rêves lointains, naïfs ou irréalisables. Des « Animal Architecture Awards » n'ont-ils pas été organisés en 2011¹⁰ pour récompenser les projets les plus attentifs à nos « espèces compagnes » (*companion species*¹¹) ? Des articles de recherche sur la présence de l'animal dans l'architecture contemporaine et des appels à contribution sur la question de l'architecture à l'épreuve de l'animal¹² n'ont-ils pas été publiés ces dernières années¹³ ? En s'inscrivant à leur suite, il s'agit de s'interroger sans entrer dans les débats opposant les idéologies « welfaristes » – partisans d'une « exploitation bienveillante » des animaux – et abolitionnistes – demandant l'arrêt de l'exploitation animale sous toutes ses formes¹⁴. Entre ces militances, cette synthèse de recherche¹⁵ s'intéresse aux effets du « combat animaliste¹⁶ » sur l'architecture et à ce que serait concrètement une « architecture animaliste ».

8. Voir Corine Pelluchon, *Éthique de la considération*, Paris, Seuil, 2018.

9. Cité in Mathias Rollot et Marin Schaffner, *Qu'est-ce qu'une biorégion ?*, Marseille, Wildproject, 2021, p. 31.

10. Voir www.expandedenvironment.org/animalarchitectureawards/.

11. Expression précise employée par l'organisateur de l'événement. Sur la question des « espèces compagnes », voir Donna Haraway, *Manifeste des espèces compagnes* (2003), Paris, Climats, 2019.

12. Voir *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n° 14 (« L'architecture à l'épreuve de l'animal »), 2022 (<https://journals.openedition.org/craup/9718>).

13. Voir notamment Jennifer Wolch et Marcus Owens, « Animals in Contemporary Architecture and Design », *Humanimalia, a Journal of Human/Animal Interface Studies*, vol. 8, n° 2, 2017.

14. Pour une littérature francophone engagée en faveur de l'abolitionnisme, voir notamment les publications de la philosophe Corine Pelluchon, l'ouvrage *Zoos. Le cauchemar de la vie en captivité* de Derrick Jensen (Éditions Libre, 2018) ou encore les bandes dessinées et le blog militant de « Rosa B ».

15. Ma recherche sur les relations entre architecture et animal a débuté il y a plusieurs années. On en trouve notamment des traces dans *Les Territoires du vivant. Un manifeste biorégionaliste*, Paris, Éditions François Bourin, 2018, p. 150-163, 183-194 et 222-229 ; voir aussi Mathias Rollot, « Porosité et indifférence », *Esperluette*, n° 0 (« Proximité et indifférence »), 2019 ; Julie Beauté et Mathias Rollot, « Fabuler l'invisible. Inventaires paysagers des indisponibles », *Amplitudes*, n° 4, automne 2021.

16. « Le combat animaliste », session thématique du colloque « Animement nôtre : humains et animaux aujourd'hui », Paris, Centre Pompidou, 3 décembre 2016.

ACCUEILLIR L'ANIMAL, CONCRÈTEMENT

Si le gouvernement français a déjà fait paraître quelques études et des carnets de recommandations sur la prise en compte de la biodiversité dans la ville, le paysage et l'architecture¹⁷, et qu'une réflexion sur un label d'État valorisant les projets les plus à même de favoriser la biodiversité est en cours, pour l'heure, les agences pouvant afficher une vraie démarche en ce sens restent bien peu nombreuses. Le très publié Groupe scolaire de la biodiversité de ChartierDalix, livré à Boulogne-Billancourt en 2015, annonce notamment développer « une enveloppe « vivante », devant accueillir diverses espèces de faune et de flore » dans le but de former « un mur d'enceinte habitée ». Il est difficile de quantifier l'impact réel de ce bâtiment sur la biodiversité globale en raison du coût écologique total de son édification, fruit d'une construction en béton armé très énergivore et issue de processus industriels et high-tech au lourd bilan écologique. Nous pouvons cependant relever l'intention



École des Sciences et de la Biodiversité, Boulogne-Billancourt (92), ChartierDalix, architectes, 2015.

© Takuji Shimmura/ChartierDalix

générale portée par les architectes pour ce projet dont l'aspect, « soumis aux lois de la nature », résulte d'« une évolution naturelle qui prend du temps¹⁸ ». De manière encore plus radicale, nous pourrions faire de cette idée de libre évolution des édifices un moyen d'engager la discipline dans une autre direction que celle de l'architecture-objet spectaculaire, vers une pensée parfaitement circulaire et transitoire, profondément métamorphique. Cette stratégie permettrait sans doute de résister de façon efficace aux affres du « capitalisme émotionnel » contemporain, qui voit dans l'architecture un objet de consommation parmi d'autres, le pur produit d'un marché mondial spéculant sur le bien-être et le bonheur de toutes et tous¹⁹.

C'est, sans le dire, dans la même dynamique métamorphique que s'inscrit la

Tour de la biodiversité, livrée l'année suivante dans le 13^e arrondissement de Paris par l'agence Édouard François : une tour de 140 logements et activités à l'esthétique discutée mais surtout changeante, puisque doivent pousser au fil des années sur ses mailles d'acier arbustes, lierres et autres grimpants capables d'accueillir une biodiversité. L'agence précise que, « végétalisée à l'aide d'espèces issues de milieux sauvages, elle devient semencière : elle permet aux vents de diffuser des graines de rang 1 dans son environnement immédiat, devenant alors un outil d'aménagement mais aussi de régénération à l'échelle de la métropole parisienne²⁰ ». Dès lors, l'intérêt d'un tel édifice ne serait plus uniquement d'être en croissance et en transformation saisonnière permanente, mais aussi de participer à la transformation, spontanée, de la métro-

17. Voir ministère de la Transition écologique, « Bâtiment et biodiversité », 4 janvier 2022 (<https://www.ecologie.gouv.fr/batiment-et-biodiversite>).

18. www.chartier-dalix.com/project/groupe-scolaire-de-la-biodiversite-et-gymnase-a-boulogne-billancourt-92/.

19. Voir Francesco Garutti (dir.), *Nos jours heureux. Architecture et bien-être à l'ère du capitalisme émotionnel*, Montréal, Centre canadien d'architecture, Berlin, Sternberg Press, 2019.

20. www.edouardfrancois.com/projects/tour-de-la-biodiversite.

pole environnante. À condition de disposer, aux environs, de terres fertiles capables d'accueillir les semences diffusées...

En cours de réalisation à Saint-Ouen, les Jardins refuges de biodiversité de l'atelier-georges (avec CoBe) proposent quant à eux de considérer la biodiversité selon trois axes de travail complémentaires. La première dimension mise en lumière est celle des habitats, c'est-à-dire des milieux écologiques propices à une vie végétale et animale à la fois riche et autonome. À cette fin, l'agence s'est concentrée sur la restructuration des fonctionnalités écologiques du sol existant, fortement dégradé par des années d'imperméabilisation, en partant des ressources locales disponibles (remblais, compost, etc.) pour limiter l'apport extérieur de sols fertiles. Des jardins rafraîchissants, comestibles, apaisants, spontanés ou encore des « jardins énergie » sont ainsi développés sur la base de « Technosols » composés de remblais (20 %), de béton concassé (70 %) et de compost (10 %)21 : une nouvelle manière de favoriser la rencontre urbaine entre humain et non humain à l'ère anthropocène, alors que la métabolisation de ses déchets par la métropole elle-même s'avère de plus en plus incontournable.

La deuxième stratégie promue par l'ateliergeorges pour favoriser la biodiversité locale concerne le choix des espèces. Sont sélectionnées des essences végétales issues de la « biorégion d'Île-de-France » (40 % sont labellisées « végétal local ») et bien adaptées aux milieux écologiques reconstitués. La conception et la gestion ont été pensées simultanément : la souche d'un arbre abattu est conservée pour favoriser l'installation spontanée de la petite faune sauvage et liminaire22 (insectes, lézards, petits mammifères, oiseaux, pipistrelles...), des empierrements provenant de la vie urbaine se transforment en pièges à graines qui facilitent l'implantation et la croissance d'une palette végétale apportée par le vent ou les oiseaux, etc. La troisième biodiversité, enfin, est celle du patrimoine végétal. Plutôt que de choisir des végétaux nés de techniques de bouturage en pépinières, qui produisent des clones génétiques, l'équipe a favorisé ceux issus de graines. Ce brassage des espèces est censé améliorer la résilience face aux épisodes climatiques extrêmes qui s'intensifient et aux attaques parasitaires.

Ces quelques cas d'études franciliens s'inscrivent dans la lignée d'expérimentations internationales menées en matière d'architecture animaliste par différents protagonistes. Par exemple, la Mellor Primary School, livrée à Stockport (près de Manchester) par l'architecte anglaise Sarah Wigglesworth en 2015, est un modèle d'accueil de la biodiversité en façade, « capable de fournir un habitat pour les oiseaux, les abeilles, les chauves-souris et les insectes23 » ; les constructions de l'Américaine Joyce Hwang sont destinées à accueillir chauves-souris, fourmis et toutes ces autres « espèces ordinaires »



Bat Cloud, Buffalo (États-Unis), Joyce Hwang, architecte, 2012.
© JoanneStrell via Shutterstock

21. Voir <https://ateliergeorges.fr/>.

22. Voir Sue Donaldson et Will Kymlicka, *Zoopolis. Une théorie politique des droits des animaux*, Paris, Alma Éditions, 2011.

23. www.swarch.co.uk/work/mellor-primary-school/.

qui échappent à notre imagination et nos préoccupations (son projet Bat Cloud remporte d'ailleurs les Animal Architecture Awards en 2012)24 ; ou encore le Pollinators Pavilion réalisé par Harrison Atelier en 2019, dédié aux abeilles solitaires de la vallée de l'Hudson (État de New York), collecte des données à leur sujet tout en sensibilisant le public à leur contact. Tous ces projets déploient en actes l'intuition d'une architecture « post-humaine25 » parfaitement définie par Ariane Lourie Harrison : « Le discours post-humain ne dit pas « débarrassons-nous des êtres humains », mais plutôt « mettons autre chose que les humains au centre de notre démarche »26. »



Mellor Primary School, Stockport (Angleterre), Sarah Wigglesworth, architecte, 2015.
© Beccy Lane/Sarah Wigglesworth Architects

DE QUEL ANIMAL S'AGIT-IL ?

« Concevoir des maisons et des abris pour des animaux non humains nécessite une conscience écologique, des connaissances biologiques et une empathie émotionnelle27. »

Tous ces projets montrent bien que s'intéresser à l'animal28 ne signifie pas se détourner de l'humain, confirmant ce que quantité de penseurs ont signalé par le passé29 : l'animalisme est bien un projet éthique tourné vers le vivant sous toutes ses formes – à la fois humaines et non humaines –, de sorte qu'un nombre incalculable de défenseurs des droits humains se sont aussi engagés contre la cruauté envers les animaux avec la même vigueur, et vice versa, d'Émile Zola à Victor Hugo, de Gandhi à Martin Luther King, et bien d'autres encore. C'est également ce que

mettent en lumière avec force des publications récentes comme *Cause animale, luttes sociales*30, en détaillant en quoi les luttes contre la domination et l'exploitation violente des êtres, du capitalisme à l'animalisme en passant par le féminisme, ne peuvent qu'être croisées et constituer des faisceaux de combats alliés. D'ailleurs, à bien des égards, les différents projets évoqués précédemment sont sans doute à rapprocher des courants de « l'écologie du sensible31 », qui prône un rétablissement du « contact » et de la « proximité » entre humain et non-humain. On peut aussi qualifier cette idée

24. Voir <https://exhibitcolumbus.org/2021-exhibition/university-design-research-fellowship/joyce-hwang>.

25. Voir notamment Ariane Lourie Harrison (dir.), *Architectural Theories of the Environment. Posthuman Territory*, Londres, Routledge, 2013.

26. Ariane Lourie Harrison, « L'architecture "post-humaine" », *Stream*, n° 4, novembre 2017 (www.pca-stream.com/fr/articles/ariane-lourie-harrison-l-architecture-post-humaine-119).

27. Luis Fernández-Galiano, « Animal Architecture », *Arquitectura Viva*, n° 206 (« Animal Homes »), juillet 2018.

28. « L'animal » par dépit ici, en sachant que ni le singulier ni le pluriel ne sont satisfaisants, comme l'a démontré Florence Burgat en préliminaire à son article « Le phénomène de l'angoisse chez l'animal », in Florence Burgat et Cristian Ciocan (éd.), *Phénoménologie de la vie animale*, Bucarest, Zeta Books, 2016, p. 185-205.

29. Parmi une infinité d'autres exemples possibles, le biologiste bouddhiste Matthieu

Ricard écrit : « En aimant aussi les animaux, on n'aime pas moins les hommes, on les aime en fait mieux, car la bienveillance est alors plus vaste et donc de meilleure qualité. [...] Pour ceux qui n'ouvrent pas jour et nuit à soulager les misères humaines, quel mal y aurait-il à soulager les souffrances des animaux plutôt que de jouer aux cartes ? Le sophisme de l'indécence qui consiste à décréter qu'il est immoral de s'intéresser au sort des animaux alors que des millions d'êtres humains meurent de faim n'est le plus souvent qu'une dérobade de la part de ceux qui, bien souvent, ne font pas grand-chose ni pour les premiers ni pour les seconds. » Matthieu Ricard, « Une prise de conscience progressive », in K. L. Matignon (dir.), *Révolutions animales* [...], op. cit., p. 231-239 (ici p. 238).

30. Roméo Bondon et Elias Boisjean (éd.), *Cause animale, luttes sociales*, Paris, Le Passager clandestin, 2021.

31. Jacques Tassin, *Pour une écologie du sensible*, Paris, Odile Jacob, 2020.

« d'humaniste » si on se réfère à des approches biophiliques telles que celle du biologiste Edward O. Wilson – affirmant que « nous sommes suprêmement humains à cause de la manière dont nous nous affiliions aux autres organismes vivants³² » – ou celle de l'anthropologue Pat Shipman – posant l'hypothèse analogue d'une « connexion animale » fondatrice de l'humanité : « Nous constatons aujourd'hui qu'aucune autre espèce de mammifères ne vit aussi proche et ne se soucie autant d'autres animaux. [...] Être humain, c'est vivre avec les animaux³³. »

Si cette approche par la sensibilité se voit parfois reprocher de dépolitiser les questions environnementales sans être « le vecteur d'aucune transformation politique réelle³⁴ », elle rejoint toutefois un impératif éthique, voire cosmologique, plus large, lié à notre condition anthropocénique elle-même : celui d'une connaissance des milieux habités. Comment en effet prendre soin de ce que l'on ne comprend pas ni ne connaît ? À cet égard, L'écologue Audrey Muratet relève que, « dans les métropoles les plus denses, les citadins vivent dans un état extrême de pauvreté écologique. Leur accès limité à la nature réduit leurs chances d'interagir avec elle, donc leur savoir. Moins conscients de leur environnement naturel, ils sont atteints de cécité écologique. Ils se désintéressent de sa préservation. La connaissance théorique et virtuelle de la nature ne peut remplacer l'expérience sensible de son contact. La crise de la biodiversité est aussi une crise de l'expérience. La nature est déterminante en ville pour que nul n'en perde le contact et n'oublie le lien qui nous unit³⁵ [...] ». Cette proximité nourricière pour le corps et l'esprit, pour l'imaginaire commun et pour l'éthique est également défendue par les mouvements biorégionalistes qui, depuis plus d'une cinquantaine d'années, œuvrent concrètement et luttent sur les terrains de tous les continents en faveur de l'émergence de contre-cultures situées, mieux conscientes de leurs milieux et des moyens d'y cohabiter durablement et équitablement³⁶.

C'est sur ce même terreau politique³⁷ que la géographe Jennifer Wolch a théorisé, il y a près de trente ans, le concept de zoöpolis en ces termes : « Pour favoriser l'émergence d'éthiques, de pratiques et de politiques du *care* orientée vers les animaux et la nature, nous avons besoin de renaturaliser les villes, d'y réinviter les animaux, et de profiter de ce processus pour réenchanter nos villes. J'appelle cette ville renaturalisée et réenchantede zoöpolis³⁸. » N'est-ce pas à un tel horizon que tendent les architectures animalistes de Wigglesworth, Harrison, ateliergeorges et bien d'autres encore ? En donnant une actualisation concrète à l'ambitieuse « théorie urbaine transspéciste » que Jennifer Wolch appelait de ses vœux, ces réalisations expérimentales en font apparaître les dimensions crédibles et vivifiantes, tant pour la situation écologique générale que pour la discipline architecturale. En s'inscrivant aussi dans le champ des actions animalistes, les projets architecturaux évoqués font mentir cette affirmation désormais datée de Wolch : « La logique de l'urbanisation capitaliste ne considère pas la vie animale non humaine comme autre chose qu'une potentielle manne financière à destination des abattoirs, ou qu'un

moyen supplémentaire de poursuivre la production de commodités à destination de la société de consommation [...]. Parallèlement à ce désintérêt pour la vie non humaine, vous ne trouverez nulle mention de l'animal dans les théories urbaines contemporaines, dont le lexique révèle le profond anthropocentrisme³⁹. »

Il faut par ailleurs mettre en lumière la pertinence d'approches animalistes telles que celles-ci, qui, se détournant des espèces « phares » habituelles (pandas, baleines et autres gorilles), s'intéressent plutôt à l'insecte comme élément clé fondamental de tout écosystème terrestre autant que comme source cosmologique potentielle⁴⁰ – et ce malgré l'ignorance, voire le dégoût ou le rejet que ces animaux habituellement qualifiés de « nuisibles » suscitent. Or, ces « préjugés culturels » sur les animaux ont des conséquences sur les milieux scientifiques eux-mêmes, ce dont témoigne l'historienne des sciences et de l'environnement Valérie Chansigaud : « Les vertébrés font l'objet de six fois plus de publications que les invertébrés alors que ceux-ci sont vingt-six fois plus nombreux dans la nature. La production inégale des connaissances scientifiques peut limiter l'efficacité des programmes de protection de la faune et de la flore⁴¹. »

En proposant des dispositifs de visibilité autant que des modalités concrètes d'accueil des insectes à proximité d'usages humains, en réalisant des sols auto-régénérants autant qu'en défendant l'idée d'édifices en libre évolution, les cas d'architecture ici présentés concourent clairement à un programme éthique de renversement des références culturelles collectives. Que l'on souhaite nommer « animalistes » ces exemples, que l'on ouvre le débat sur la définition de ce concept, ou que l'on préfère mettre en avant d'autres cas peut-être plus révélateurs encore, peu importe. Alors qu'est récemment paru un sixième rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) plus alarmant que jamais, et tandis que se poursuit chaque jour la destruction généralisée des conditions de viabilité sur cette planète, l'enjeu n'est autre que celui des actes et des transformations concrètes. L'urgence est là, et elle porte avec elle son propre impératif moral pour l'architect(ur)e⁴². ■

32. Edward O. Wilson, *Biophilia*, Paris, Corti, 2012, p. 181.

33. Pat Shipman, « Sans les animaux, le monde ne serait pas humain », in K. L. Matignon (dir.), *Révolutions animales* [...], op. cit., p. 22-27 (ici p. 23 et 26).

34. Jeanne Barbier Sorba, « Éloge à l'étrangeté radicale de la nature. Hicham-Stéphane Afeissa : "L'approche par la sensibilité n'a jamais été le vecteur d'une transformation politique" », *Socialter*, 1^{er} mars 2021.

35. Audrey Muratet et François Chiron, *Manuel d'écologie urbaine*, Dijon, Les presses du réel, 2019, p. 12.

36. Voir Kirkpatrick Sale, *L'art d'habiter la Terre. La vision biorégionale*, Marseille, Wildproject, 2020.

37. Et ce bien que l'intéressée tienne à se démarquer d'un courant biorégionaliste qu'elle considère trop « ruraliste », affirmant que « Bien que fondé sur la pratique quotidienne comme le paradigme biorégionaliste, le modèle de renaturation ou de Zoöpolis en diffère en ce qu'il inclut les animaux et la nature dans la métropole, au lieu de prendre pour point de départ une configuration territoriale antiurbaine comme le fait le communalisme à petite échelle. » Jennifer Wolch, « Zoöpolis » (1998), in Émilie Hache (dir.), *Écologie politique. Cosmos, communautés, milieux*, Paris, Éditions Amsterdam, 2012, p. 390.

38. *Ibid.*

39. Jennifer Wolch, « Zoöpolis », *Capitalism Nature Socialism*, vol. 7, n° 2, 1996.

40. Voir à ce sujet l'encyclopédique et excellent *Insectopédie* d'Hugh Raffles, paru à Marseille chez Wildproject en 2016.

41. Valérie Chansigaud, « Domestication et peur du sauvage », in K. L. Matignon (dir.), *Révolutions animales* [...], op. cit., p. 31-43 (ici p. 38).

42. Voir Mathias Rollet, « Urgence écologique : quel impératif éthique pour la recherche architecturale ? », in Emeline Curien et Cécile Fries-Paiola (dir.), *Humains, non-humains et crise environnementale : pour des architectures et des territoires du vivant*, actes des Rencontres interdisciplinaires « Mutations 2 » (novembre 2019), ENSA Nancy, 2022.